

INFORMATIONS COVID-19 ORELLE

Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques relatives aux respects des consignes sanitaires au sein de nos remontées mécaniques

—Skiez en toute sécurité !



Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans dans les files d'attente et à bord des cabines des remontées mécaniques fermées.



Du gel hydroalcoolique est à votre disposition au niveau des points de vente et au niveau de la télécabine.



Désinfection régulière de nos points de vente et de nos installations.

—Achetez sans risque vos forfaits en ligne !

Vous avez la possibilité **d'annuler sans frais votre commande en ligne** et ce jusqu'à la dernière minute !

—Vous avez oublié votre masque ?



Vous pouvez acheter des masques dans nos points de vente.

PASS VACCINAL OBLIGATOIRE A PARTIR DE 16 ANS

Il concerne toutes les personnes à partir de 16 ans et est **obligatoire** à compter du 24 janvier 2022 pour accéder aux remontées mécaniques du domaine skiable d'Orelle, de Val Thorens et des 3 Vallées.

Il consiste en la présentation, sous forme d'un QR Code, numérique ou papier, d'une de ces 3 preuves :

- ✓ Certificat de vaccination (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles)
- ✓ Certificat de rétablissement de la COVID-19 de plus de 11 jours et moins de 6 mois.
- ✓ Certificat de contre-indication à la vaccination.

Une dérogation permettant d'utiliser un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du « pass vaccinal » est possible jusqu'au 15 février pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

Le pass vaccinal est contrôlé **au moyen de l'application Tous Anti Covid Verif.**

Nous encourageons vivement tous nos clients **à imprimer leur pass vaccinal** avant d'accéder au domaine skiable.

Ne plus avoir de batterie ne sera pas un argument recevable lors des contrôles.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE DE 12 A 15 ANS

Il concerne toutes les personnes de 12 à 15 ans et est **obligatoire** depuis le 04 décembre 2021 pour accéder aux remontées mécaniques du domaine skiable d'Orelle, de Val Thorens et des 3 Vallées.

Il consiste en la présentation, sous forme d'un QR Code, numérique ou papier, d'une de ces 3 preuves :

- ✓ Schéma vaccinal complet.
- ✓ Examen de dépistage virologique de moins de 24h ne concluant pas à la contamination par la covid-19.
- ✓ Certificat de rétablissement de la COVID-19 de plus de 11 jours et de moins de 6 mois.
- ✓ Certificat de contre-indication à la vaccination.

Le pass sanitaire est contrôlé **au moyen de l'application Tous Anti Covid Verif.**

Nous encourageons vivement tous nos clients **à imprimer leur pass vaccinal et/ou sanitaire** avant d'accéder au domaine skiable.

Ne plus avoir de batterie ne sera pas un argument recevable lors des contrôles.

Vous trouverez plus d'information sur le pass sanitaire sur le site du gouvernement :

PASS SANITAIRE

Pour nos clients étrangers

Les QR-Codes reconnus sont ceux délivrés en Union Européenne et dans les pays suivants :

Royaume Uni, Israël, Suisse, Serbie, Ukraine, Turquie, Norvège, Albanie, Andorre, Arménie, Iles Feroe, Georgie, Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Moldavie, Maroc, Monaco, Nouvelle Zélande, Pananma, San Marino ou le Vatican.

Les ressortissants des autres pays doivent faire valider leur pass sanitaire en allant, muni d'un passeport valide et du certificat local de vaccination en format papier, dans une pharmacie française habilitée dès lors qu'ils ont été vaccinés avec des vaccins reconnus par l'UE. Cette procédure est payante.

[→ Obtenir des renseignements si je me suis fait vacciner à l'étranger](#)

VOS QUESTIONS

Est-ce que le port du masque est obligatoire sur le domaine skiable ?

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans. Le masque ou tour de cou homologué devra être porté dans les files d'attente des remontées mécaniques et des points de vente, même extérieurs ; sur les remontées mécaniques possédant des cabines fermées ainsi que dans tous les bâtiments tels que les points de vente forfait et gares.

En revanche, vous pourrez skiez librement sur le domaine sans masque afin de respirer l'air pur et vivifiant d'Orelle-Val Thorens.

Comment limiter les contacts et éviter l'affluence pour acheter mon forfait ?

Avant votre arrivée à Orelle, nous vous recommandons l'achat de forfait en ligne. Si vous êtes sur place, **vous pouvez acheter ou recharger sur une de nos bornes.** Nous vous recommandons également de privilégier le paiement par carte bancaire.

Quelles mesures sanitaires sont mises en place au niveau des remontées mécaniques et du domaine skiable pour le plaisir du ski en toute sécurité ?

- ✓ Mise en place **d'une signalétique dédiée** incitant au respect des gestes barrières et des consignes de distanciation.
- ✓ **Du gel hydroalcoolique** est à votre disposition au niveau des points de vente et au niveau de la télécabine.

- ✓ Port du masque à partir de 6 ans, dans les points de vente, files d'attente et sur nos remontées mécaniques possédant des cabines fermées. **L'ensemble de notre personnel porte un masque, avec le sourire en-dessous !**
- ✓ **Désinfection** des terminaux carte bancaire, bornes à disposition des clients.
- ✓ **Nettoyage** réguliers des cabines.

Y aura-t-il des restrictions d'accès aux remontées mécaniques et aux pistes ?

Les remontées mécaniques sont accessibles **sans restriction de capacité ou de débit** et le domaine skiable sera ouvert dans son intégralité si l'enneigement et les conditions météorologiques le permettent.

*Informations mises à jour le **9 février 2022** et susceptibles d'évoluer quotidiennement
en fonction de la crise sanitaire.*